

Décision
portant cessation d'activité
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

DEC111056DR15

Vu la décision n° DEC070127DR15 du 20 novembre 2006 nommant M. Xavier GRANDIER-VAZEILLE Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Il est mis fin, à compter du 17 mai 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Xavier GRANDIER-VAZEILLE dans l'unité du CNRS n° 5095 - Institut de biochimie et génétique cellulaires (IBGC).

Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 17 mai 2011
Le directeur de l'unité
Bertrand DAIGNAN-FORNIER

Visa du Délégué régional du CNRS
Philippe LECONTE

Visa du Président de l'Université Bordeaux Segalen
Manuel TUNON de LARA

Décision n° 111132DR15 du 10 mai 2011 fixant la composition de la commission régionale d'action sociale de la délégation Aquitaine-Limousin

DR15 - Délégation Aquitaine-Limousin

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-452 du 28 mai 1982 relatif à l'institution de comités techniques paritaires ;

Vu la décision n°930001SPER du 4 janvier 1993 modifiée instituant une Commission Nationale d'Action Sociale (CNAS) et en son article 8, des Commissions Régionales d'Action Sociale (CORAS) ;

Vu la décision n°040080DAJ du 30 septembre 2004 portant nomination de M. Philippe LECONTE aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Aquitaine et Poitou-Charentes à compter du 1^{er} novembre 2004 ;

Vu la décision n°090006DRH du 29 janvier 2009 mettant fin à compter du 14 janvier 2009 au mandat des représentants du personnel à la commission nationale d'action sociale du CNRS et de l'IN2P3 ;

Vu le décret n°100033DAJ du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Cette décision annule et remplace la décision n° 05-0391DR15 du 28 avril 2005

Article 1^{er}

Sont désignés pour représenter l'administration à la commission régionale d'action sociale (CORAS) de la Délégation Aquitaine-Limousin

a) en tant que membres titulaires :

- Monsieur Philippe LECONTE, Délégué Régional pour la délégation Aquitaine-Limousin, Président
- Monsieur Jean-Pierre DESVERGNE, DR1 - UMR 5255

- Monsieur Denis RETAILLE, Directeur du Laboratoire Aménagement, Développement, Environnement et Sociétés - UMR5185
- Monsieur Jean-Marc ISRAEL, DR2 - U862 INSERM
- Monsieur Bernard PATEYRON, IR1 - UMR6638

b) en tant que membres suppléants :

- Monsieur Philippe BALCOU, Directeur du Centre des Lasers Intenses et Applications - UMR5107
- Monsieur Jean-Luc POZZO, Directeur Adjoint de l'Institut des Sciences Moléculaires - UMR 5255
- Madame Catherine TREMOULET, Responsable du SPRH délégation Aquitaine-Limousin.

Article 2

Sont désignés par les organisations syndicales représentatives au CNRS et dans ses Instituts pour représenter les personnels :

a) en tant que membres titulaires :

- Monsieur Henri BERTIN, SNCS-FSU
- Madame Valérie FALCK, SGEN-CFDT
- Monsieur Jean-Marie DEBORDES, SNIRS-CGC
- Monsieur Joël PLANTARD, SNTRS-CGT
- Monsieur Bernard CHEVREAU, SNPRES-FO

c) en tant que membre suppléant :

- Madame Christiane CABEZA, SNTRS-CGT.

Article 3

L'assistante de service social de la Délégation Aquitaine-Limousin assiste à la commission régionale d'action sociale (CORAS).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 10 mai 2011

Pour le Président et par délégation
Le délégué régional
Philippe LECONTE